





5.00 crédits	30.0 h + 90.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Giusto Carmela ; Scarpa Laura ;
Langue d'enseignement	Italien
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>1. Introduction à la langue italienne 2. Panorama de la grammaire italienne 3. Vocabulaire italien de base</p> <p>Le cours est construit autour de scènes de la vie quotidienne qu'un.e étudiant.e pourrait rencontrer lors d'un échange Erasmus.</p> <p>Le cours exige la participation active de l'étudiant.e.s qui ensemble avec le corps enseignant développe les compétences qu'ils (les étudiant.e.s) retiennent importantes.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Lire et comprendre des textes en italien 2 Écrire des textes en italien 3 S'exprimer oralement en italien. <p>l'élève aura acquis les compétences nécessaires pour pouvoir faire un échange Erasmus en Italie.</p> <p>Cette unité d'enseignement contribue au développement et à la maîtrise des compétences et acquis des programmes de l'Ecole de langues et lettres suivants: 2.6; 3.5; 4.3; 5.5; 6.2; 6.4; 6.5; 6.6</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>o Session de janvier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen en parcours sur le contenu grammatical vu durant les monitorats et les TP (33% du résultat final). • Examen oral sur le contenu grammatical et sur le vocabulaire vu durant les TP (33% du résultat final). • Examen oral sur le contenu du cours magistral (33% du résultat final). <p>!!Attention!! L'évaluation continue valide la capacité nécessaire acquise par l'étudiant.e de compréhension et de production de l'italien tant au niveau écrit que oral. La réussite de cette épreuve constitue donc un prérequis pour accéder à l'examen en session. Dès lors, l'étudiant.e qui n'aura pas obtenu une note minimale de 10/20 sur l'ensemble des interrogations de travaux pratiques (i.e., l'examen en parcours sur le contenu grammatical vu durant le quadrimestre), ne sera pas admis à l'examen final en session de janvier ni de juin. La note attribuée à l'examen sera celle de l'évaluation continue.</p> <p>o Session de juin et d'août</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen en parcours sur le contenu grammatical vu durant les monitorats et les TP (33% du résultat final). • Examen oral sur le contenu grammatical et sur le vocabulaire vu durant les TP (33% du résultat final). • Examen oral collectif sur le contenu du cours magistral (33% du résultat final). <p>Les étudiants inscrits à la mineure en études italiennes ou à tout autre programme spécifique, s'ils rencontrent un conflit horaire, sont invités à se manifester par e-mail avant le début du cours: romane.werner@uclouvain.be au Q1 / emmanuelle.fantoni@uclouvain.be au Q2.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le cours est organisé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 30h de cours magistral seront suivies avec Carmela GIUSTO et réparties de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> - 20h au Q1, tous les mardis de 10h45 à 12h45 (ERAS 56) - 10h au Q2, un jeudi sur deux, de 10h45 à 12h45 (C228) <p>Cette partie du cours approche la langue italienne via la lecture et l'interprétation de textes de théâtre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de la deuxième semaine de cours débiteront deux heures hebdomadaires de travaux pratiques en petits groupes (maximum 15 étudiants par groupe afin de garantir la participation active requise) assurées par Romane WERNER au Q1 et au Q2, par Emmanuelle FANTONI. Présence obligatoire. <p>Les travaux pratiques visent le développement des compétences de compréhension et d'expression orales de base. Les listes d'inscription à compléter ainsi que les horaires seront affichés sur Moodle. La clé d'inscription vous sera communiquée lors de la première séance et par email.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parallèlement, un monitorat obligatoire d'une heure toutes les semaines sera organisé afin de soutenir l'apprentissage grammatical des étudiants, par Romane Werner au Q1 et Emmanuelle Fantoni au Q2. <p>Le monitorat est consacré aux questions des étudiants sur les éventuels points de grammaire non compris et sur les exercices de grammaire proposés par le Centre d'études italiennes. Ces exercices sont disponibles sur la plateforme Moodle et sont l'objet des tests de grammaire. À NOTER que ces tests de grammaire en parcours sont obligatoires et auront lieu toutes les semaines, à partir de la troisième semaine de cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Afin de consolider les progrès linguistiques du premier semestre, une heure de perfectionnement à la rédaction sera assurée par le professeur Laura SCARPA. Présence obligatoire - portfolio à rassembler et dont se munir à l'examen oral.
<p>Contenu</p>	<p>Le cours vise l'acquisition des connaissances de base de la langue italienne (grammaire normative, vocabulaire essentiel, introduction à la culture). Il développe la compréhension et la production écrite et orale.</p> <p>La lecture et l'interprétation de textes de théâtre seront au centre de l'apprentissage.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ELAL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	5		
Mineure en Langue et culture italiennes	MINITA	5		
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		